

Le Président,

Paris, le 10 avril 2020

Madame, Monsieur,
Chers adhérents et amis de l'ADMD,

Tout d'abord, je vous écris pour vous dire la solidarité de l'ADMD dans une période si difficile pour les Français, si pleine d'incertitude, pour beaucoup angoissante. J'ai une pensée particulière pour les plus fragiles d'entre nous, en raison de leur âge ou d'une affection de longue durée qu'ils ont à prendre en charge par ailleurs. J'ai une pensée pour celles et ceux d'entre vous qui sont, aujourd'hui plus que jamais, isolés. J'ai une pensée pour celles et ceux qui résident en maison de retraite, en Ehpad ou qui sont à l'hôpital. J'ai une pensée, évidemment, pour celles et ceux qui sont atteints par le COVID-19 et pour leurs proches. J'ai une pensée enfin pour celles et ceux qui viennent de perdre un proche à cause du coronavirus.

Depuis le début de cette crise sanitaire, notre association subit évidemment des contraintes, lourdes : des effectifs salariés réduits (je précise que les contrats sont maintenus et que, dans ce domaine aussi, l'ADMD est solidaire), les réunions publiques et les permanences annulées, des réaménagements des services postaux qui rendent l'acheminement du courrier plus long, des partenaires qui ne travaillent plus... ; nous nous sommes donc adaptés pour rester à votre contact. Évidemment, notre déménagement prévu le 1^{er} avril a été reporté (le 17 juin, en principe, nous quitterons le numéro 50 de la rue de la Chabrol - Paris 10^e, pour emménager au numéro 130 de la rue Lafayette - Paris 10^e).

Depuis le 17 mars – date de début du confinement – nous n'avons plus de permanence d'écoute physique dans nos locaux. Celle-ci se fait uniquement par téléphone, dans des plages horaires précises. Ainsi, pour joindre Admd-Écoute, vous devez téléphoner au 01 48 00 04 16 du lundi au vendredi, entre 10h et 12h, pour être rappelé le jour même entre 16h30 et 18h30.

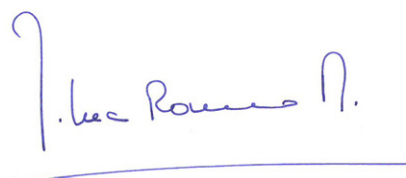
Nos délégués près de chez vous, confinés comme nous le sommes tous, restent joignables comme auparavant. Néanmoins, nous devons prendre en considération les propres problèmes qu'ils pourraient avoir au regard de la situation actuelle.

Régulièrement, nous informons nos adhérents qui possèdent une connexion Internet de l'actualité et des initiatives que nous prenons. Notre site www.admd.net est riche d'informations utiles et j'invite celles et ceux qui le peuvent à le consulter fréquemment. Cette information, malheureusement, n'est pas possible aussi fréquemment par courrier postal. Aussi, je ne peux que vous rappeler, pour votre sécurité, le respect des consignes, et notamment des gestes barrières ; vous dire que, plus que jamais, vos directives anticipées et vos personnes de confiance sont importantes ; vous dire que vous ne devez pas hésiter à nous contacter, le secrétariat de l'ADMD restant ouvert du lundi au vendredi entre 9h et 12h.

Plus que jamais, l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité est solidaire des plus fragiles. Et à notre place, sans esprit polémique ni de récupération – ce qui serait une insulte à l'égard des victimes mais aussi des soignants – nous participons à la lutte engagée pour la dignité, pour l'écoute des malades, pour l'apaisement des souffrances, pour le respect des volontés et des consciences...

Je serai heureux de vous revoir, toutes et tous, quand cette terrible épreuve sera achevée et que nous pourrons retourner à notre vie d'avant, à notre militantisme, en tirant les enseignements de ce qui se sera déroulé.

Je vous assure, très sincèrement, de mon amitié et de ma solidarité.



Jean-Luc Romero-Michel
Président bénévole de l'ADMD